

LE SBV4R REALISE LE DIAGNOSTIC DE LA RIVIERE SUR LA COMMUNE

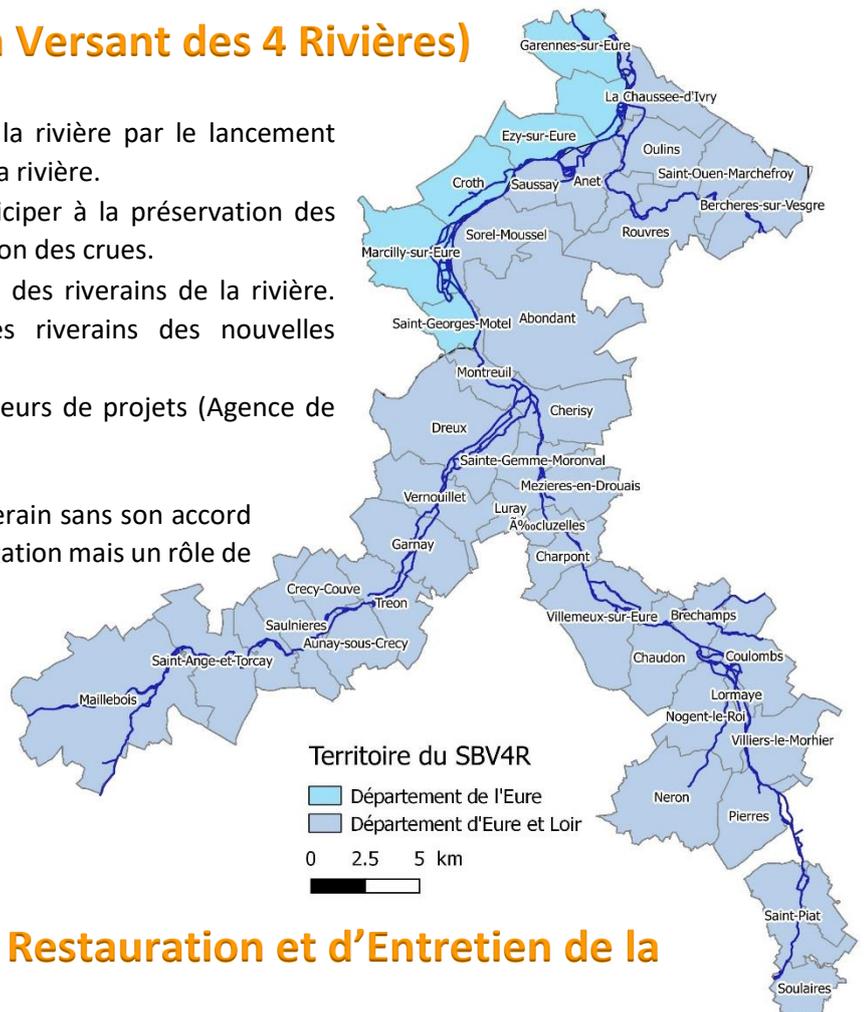
Le SBV4R (Syndicat du Bassin Versant des 4 Rivières)

Son rôle :

- Aider à comprendre le fonctionnement de la rivière par le lancement d'études de projets ou de travaux ciblés sur la rivière.
- Assurer la surveillance de la rivière et participer à la préservation des zones humides ainsi que des zones d'expansion des crues.
- Apporter conseil et appui technique auprès des riverains de la rivière. L'une de ses missions est d'informer les riverains des nouvelles connaissances sur leur rivière.
- Il est le lien entre les riverains et les financeurs de projets (Agence de l'Eau, Régions)

Aucune action ne peut être menée chez un riverain sans son accord préalable. Le syndicat n'a pas un pouvoir d'obligation mais un rôle de proposition, de prévention et d'information.

Dans le cadre de ses missions, le syndicat a décidé de lancer une étude globale pour inventorier les différentes actions à mener sur son territoire et organiser son Plan Pluriannuel de Restauration et d'Entretien.



Le PPRE (Plan Pluriannuel de Restauration et d'Entretien de la rivière)

Le PPRE est un document qui identifie les potentialités écologiques et les dysfonctionnements de la rivière. Il fixe un programme d'actions d'entretien et de restauration à engager tous les ans afin de préserver ou de restaurer la qualité écologique et physico-chimique de la rivière.

Une étude en 2 étapes :

- 1^{ère} étape, la réalisation du **diagnostic** : Pour cela, le syndicat doit parcourir le linéaire de la rivière et ses abords afin d'observer et d'analyser l'ensemble des compartiments de la rivière.
- 2^{ème} étape, la **proposition des mesures de gestion et d'aménagement** adaptées aux problèmes observés.

LE SBV4R EFFECTUE ACTUELLEMENT LA PHASE DIAGNOSTIC ET PARCOURT LE LINEAIRE DE LA RIVIERE.

En aucun cas le syndicat ne pénétrera sur des terrains habités sans l'accord préalable des propriétaires.



Le syndicat et la mairie vous remercient pour votre collaboration et restent à votre entière disposition pour toutes demandes de renseignements.

Syndicat du Bassin Versant des 4 Rivières
5 impasse des mares ; 28500 Sainte-Gemme-Moronval
06 04 67 59 12
secretariat@sbv4r.fr